

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 27 mai 2009.

Section du dépôt légal



02 mars 2009

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Plus de 275 000\$ pour le développement du loisir et du sport en Outaouais

Gatineau, le 2 mars 2009 - Loisir sport Outaouais remettra plus de 275 000\$ en subvention dans les domaines du loisir et du sport en Outaouais. Loisir sport Outaouais se démarque par son implication auprès des jeunes, des athlètes, des aînés, des personnes handicapées, des municipalités, des associations sportives et des organismes de notre communauté.

Programmes financiers en sport

[Programme d'appui à la formation](#)
[Programme d'appui aux événements](#)
[Programme d'appui aux clubs sportifs](#)
[Fonds sportif Outaouais](#)

Programmes financiers en loisir

[Programme d'appui à l'offre de service de loisir en milieu rural](#)
[Programme Jeune relève amateur](#)

Programme financiers loisir sport personnes handicapées

[Accompagnement pour les personnes handicapées](#)
[Aide en loisir pour les organismes de personnes handicapées](#)

Madame Waters, présidente depuis plus de 20 ans à Loisir sport Outaouais, confirme l'importance du soutien aux athlètes et aux bénévoles de la région : les employés, ainsi que les bénévoles de l'organisme travaillent activement à soutenir la relève afin qu'ils puissent prendre leur envol. Les subventions remises font souvent la différence, et pour nous c'est important et essentiel que toutes et tous aient la chance de performer à leur plein potentiel.

Un partenariat d'impact en loisir culturel

Loisir sport Outaouais a signé une entente spécifique avec plusieurs partenaires afin de favoriser le développement de la formation et la créativité de la jeune relève amateur dans les domaines suivants : les arts de la scène, la communication et les arts visuels, le loisir littéraire, les jeux intellectuels, le loisir de collection. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a reconnu Loisir sport Outaouais comme mandataire régional chargé d'offrir des services conseils et de favoriser le développement et la concertation des différents organismes de loisirs culturels.

Pour leur part, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et la Table jeunesse Outaouais (TJO) contribuent au financement, sur 3 ans, du programme *Jeune relève amateur* pour un montant de 45 900\$ via le Fonds de développement régional (FDR) ainsi qu'un montant de 45 900\$ via le Fonds régional

d'investissement jeunesse (FRIJ). « *Les projets financés via le programme bénéficient grandement à de nombreux jeunes de la relève qui obtiennent ainsi une première chance de faire valoir leurs talents auprès du public sur les plans local, régional et international.* » de préciser Mme Paulette Lalande, présidente de la CRÉO.

Des faits importants :

- Saviez-vous que les dons faits lors des accompagnements à l'Opération Nez rouge servent à bonifier l'enveloppe des bourses aux athlètes;
- Saviez-vous que Loisir sport Outaouais est actif dans la région depuis 1969;
- Saviez-vous que plus de 1 000 bénévoles travaillent activement à soutenir notre mission;
- Saviez-vous que Loisir sport Outaouais regroupe 120 membres qui sont des organismes, des associations, des fédérations, des municipalités...

Il est important de rappeler que Loisir sport Outaouais assure la reconnaissance des athlètes et des bénévoles par l'entremise du Gala régional Loisir sport Outaouais, en juin prochain.

Vous pouvez consulter le www.loisirsportoutaouais.com dans la section programmes et services les autres programmes financiers que coordonne Loisir sport Outaouais.

Loisir sport Outaouais

Stimule le développement régional en loisir et en sport en partenariat avec le milieu pour contribuer à l'atteinte d'une meilleure qualité de vie de la population de l'Outaouais.

- 30 -

Source :
Geneviève Malette
Coordonnatrice aux communications
819 663-2575 poste 29
www.loisirsportoutaouais.com

[Retour aux communiqués](#)

394 boul. Maloney Ouest, local 102
Gatineau (Québec) J8P 7Z5
819 663-2575 info@urlso.gc.ca



*Stimuler
pour développer!*

Si vous ne désirez plus recevoir notre bulletin, [cliquez-ici](#)



OFFRES D'EMPLOI | BÉNÉVOLES RECHERCHÉS | NOUS JOINDRE
ACCUEIL | PROFIL | NOUVELLES | PROGRAMMES ET SERVICES | LOISIR ET SPORT | LIENS UTILES | PARTENAIRES

PROGRAMMES ET SERVICES

Une avalanche de programmes

Loisir sport Outaouais met à la disposition de ses membres et de la population plusieurs programmes financiers pour l'année 2009-2010. Ces programmes financiers ont pour but de stimuler le développement régional en loisir et en sport pour contribuer à l'atteinte d'une meilleure qualité de vie de la population de l'Outaouais.

Quelques programmes ont été révisés afin d'optimiser le développement du loisir et du sport et ainsi être en lien avec le plan de développement de Loisir sport Outaouais.

Sport

[Programme d'appui à la formation](#) (1^{er} avril, 1^{er} août, 1^{er} septembre)

[Programme d'appui aux événements sportifs](#)

[Programme d'appui aux clubs sportifs](#) (Date limite 15 avril 2009)

[Programme Place au Sport de la Fondation Canadian Tire](#) (Date limite 31 mars 2009)

[Fonds sportif Outaouais](#)

Loisir

[Programme d'appui à l'offre de service de loisir en milieu rural](#) (Nouveauté – 1^{er} Avril et 9 octobre 2009)

[Aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel](#) (Date limite 27 mars 2009)

Loisir Sport Personnes Handicapées (LSPH)

[Accompagnement en loisir pour les personnes handicapées](#) (Date limite 27 mars 2009)

[Aide en loisir pour les organismes de personnes handicapées](#) (Date limite 15 mai 2009)

Accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Vous êtes un intervenant ou une intervenante auprès de personnes handicapées, un parent d'enfant handicapé ou une personne handicapée? Sachez qu'il est possible pour les organismes de loisir, les municipalités et les camps de vacances d'obtenir une aide financière pour engager des accompagnateurs ou accompagnatrices et ainsi permettre à la personne handicapée de participer à des activités de loisir et de sport.

Le [programme et les formulaires](#) de demande pour l'année 2009-2010 sont disponibles. La date limite pour présenter une demande d'aide financière est le

27 mars 2009.

Résumé du programme :



Le programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées vise à :

- développer la participation aux activités de loisir des personnes handicapées en leur fournissant un service d'accompagnement;
- soutenir le choix d'activités de loisir des personnes handicapées en versant une aide financière à l'organisme intéressé à leur offrir ce service;
- encourager les organismes de loisir, les municipalités et les colonies de vacances à offrir des services d'accompagnement aux personnes handicapées afin de favoriser l'accessibilité au loisir et l'intégration des personnes handicapées.

Cliquez [ici](#) pour télécharger le rapport

[Retour au menu](#)

Aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel

45 900\$ pour 2009-2010

DATE LIMITE: 27 MARS 2009

Le loisir culturel est un ensemble d'activités pratiqués librement, par plaisir et qui favorisent le développement de la formation et de la créativité de la jeune relève amateur, dans les domaines suivant:

- arts de la scène
- arts de la communication
- arts visuels
- loisir littéraire
- jeux intellectuels
- loisir de collection

Résumé du programme

Ce programme conçu pour les jeunes de 12 à 30 permet de promouvoir le loisir culturel de la région.

Les objectifs du programmes:

- Supporter des initiatives ayant un impact régional;
- Investir dans des activités de formation pour permettre aux jeunes de se perfectionner et de grandir dans la pratique de leur art;
- Favoriser un encadrement par le milieu artistique professionnel dans le but d'assurer la qualité des projets;

Le programme d'aide à la jeune relève amateur est divisé en 3 volets :

- Volet 1: première édition d'un événement s'adressant à la relève amateur;
- Volet 2: réalisation d'une manifestation culturelle déjà établie;
 - Une manifestation culturelle est constituée d'un ou de plusieurs événements qui permettent à la jeunes relève d'être soutenue dans la mise en valeur de son potentiel expressif, et de rendre visible à la population le fruit de son cheminement.
- Volet 3: réalisation d'un atelier relié à de la formation professionnelle.

Les types d'activités reconnus dans le cadre du programme sont principalement:

- Les ateliers de formation et d'information visant l'apprentissage ou le perfectionnement de sa discipline.
- Les spectacles permettant la diffusion des réalisations des jeunes.
- Les publications variées.

Les organismes admissibles

- Les membres de Loisir sport Outaouais, [cliquez ici](#) pour devenir membre

Chaque projet soumis devra s'autofinancer pour un minimum de 40%. Les montants maximaux alloués pour chaque volet sont les suivants:

- Volet 1: 2000 \$
- Volet 2: 1500 \$ (afin d'être éligible à obtenir le montant maximal, vous devez aussi présenter une demande au volet 3)
- Volet 3: 500 \$ (une majoration pourrait être allouée pour une région rurale).

[Cliquez ici](#) pour télécharger le formulaire 2009-2010

Loisir sport Outaouais et ses partenaires, le Ministère de la culture des communications et de la condition féminine, le Ministère des affaires municipales et des régions, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, et la Table jeunesse Outaouais sont heureux de contribuer au programme d'aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel dans l'Outaouais.

[Cliquez ici](#) pour télécharger le rapport d'activité

Renseignements :

André Baril

abaril@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Aide en loisir pour les organismes de personnes handicapées

Date limite: 15 mai 2009

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux organismes de personnes vivant avec un handicap, qui ne peuvent pas avoir accès aux programmations régulières de loisir organisé. Des adaptations aux équipements et aux techniques de loisir doivent être apportées pour répondre aux besoins de cette clientèle.

1. rendre accessible la pratique d'activités de loisir aux personnes vivant avec un handicap;
2. soutenir les démarches d'intégration à la programmation des activités régulières de loisir permettant à cette clientèle d'utiliser les ressources et les équipements collectifs offerts à la population.

ORGANISMES ADMISSIBLES

Pour être admissible au programme, l'organisme demandeur doit être une association privée à but non lucratif, légalement constitué. L'organisme doit également être membre de Loisir sport Outaouais. [Cliquez ici](#) pour devenir membre.

NATURE DES ACTIVITÉS DE LOISIR SUBVENTIONNÉES

Ce programme de loisir vise l'accès à la totalité des activités en loisir. Celles-ci devront toutefois être réalisées dans le cadre d'un projet d'une durée d'au moins 12 heures. Le nombre de participants devra être adapté en fonction des types de handicaps et des catégories d'activités.

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

À titre d'exemple, voici les catégories d'activités pouvant se pratiquer ensemble ou séparément :

- activités culturelles;
- activités scientifiques;
- activités physiques et sportives;
- activités de plein air;
-

- activités touristiques;
- activités sociales.

CLIENTÈLES VISÉES

Les personnes ayant un handicap physique, sensoriel, intellectuel ou psychique qui n'ont pas accès aux programmations régulières de loisir organisé.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Pour chaque projet, l'assistance financière peut s'appliquer:

- aux salaires des personnes-ressources et autres frais d'encadrement avec des bénévoles;
- aux frais de location;
- aux achats d'équipements, si nécessaire;
- aux frais divers : transport, etc.

Les coûts des activités régulières et habituelles de fonctionnement de l'organisme ne sont pas admissibles.

PERSONNES-RESSOURCES

- Chaque groupe doit être encadré par une personne-ressource clairement identifiée.
- Tout organisme peut compter, entre autres, sur l'aide technique de l'agent de développement de Loisir sport Outaouais.

MODALITÉ DE VERSEMENT

Un montant maximum de 600,00 \$ peut être versé par projet. Les projets qui auront reçu la meilleure pondération par rapport aux objectifs du programme pourront bénéficier d'un soutien selon les ressources financières disponibles.

[Formulaire de demande](#)

[Cliquez ici pour](#) télécharger le rapport final

Renseignements :

André Baril

abaril@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Programme d'appui à la formation

Objectifs

- Soutenir les clubs pour la formation de leurs entraîneurs et officiels
- Favoriser la tenue de stages en Outaouais

Admissibilité

- Être [membre](#) de Loisir sport Outaouais
- Formation reconnue par le PNCE technique (entraîneur) tenue prioritairement en Outaouais
- Formation reconnue par fédération sportive (officiel) tenue prioritairement en Outaouais
- Formation de haut niveau non offerte dans la région

Critères considérés

- Nombre de participants
- Impact sur le développement de la discipline sportive en Outaouais
- Lien avec le plan de développement de Loisir sport Outaouais

Procédures

- Demandes acceptées tout au long de l'année (**analyse 4 fois par année**)
- Montant maximal alloué de 500 \$, bonification possible pour les projets exceptionnels
- Totalité du montant remis lors du dépôt du rapport et des factures

Formulaire de demande

- [Cliquez ici](#)

Renseignements :

Guy Arcand
garcand@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Fonds sportif Outaouais

Résumé du programme :

Le Fonds sportif Outaouais vise à soutenir le développement du sport amateur en octroyant un soutien financier aux athlètes de la région.

En plus du tournoi de golf annuel, le Fonds sportif compte sur l'appui du Fonds commémoratif des IVe jeux de la Francophonie et d'Opération Nez rouge Outaouais.

Les bourses du Fonds sportif sont remises aux athlètes identifiés relève, élite ou excellence par leur fédération sportive. Ces bourses sont remises chaque année, en juin. [Boursiers 2008](#)

Depuis sa création, le fonds a versé 238 000\$ à 478 athlètes et 18 entraîneurs dans 37 disciplines.

Renseignements :

Guy Arcand
garcand@urlso.qc.ca

*Pour les formulaires de demande du Fonds sportif Outaouais, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature pour le Gala.

[Retour au menu](#)

Programme d'appui aux événements sportifs

Objectifs

- Favoriser la tenue d'événements sportifs majeurs en Outaouais
- Encourager les initiatives de mise en place de nouveaux événements sportifs en Outaouais

Admissibilité

- Compétition de niveau provincial ou plus
- Événement encadré par un organisme [membre](#) de Loisir sport Outaouais
- Événement reconnu par une fédération sportive
- Nouvelle compétition (1^{ère} édition) ou compétition non annuelle

Critères considérés

- Envergure de l'événement, priorité aux championnats provinciaux et nationaux

reconnus

- Nombre de participants
- Clientèle d'athlète
- Impact sur le développement de la discipline sportive en Outaouais
- Lien avec le plan de développement de Loisir sport Outaouais

Procédures

- Demandes acceptées tout au long de l'année (**analyse 4 fois par année**)
- Montant maximal alloué de 1 000 \$, bonification possible pour les projets exceptionnels
- Totalité du montant remis lors du dépôt du rapport

Formulaire de demande

- [Cliquez ici](#)

Renseignements :

Guy Arcand

garcand@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Place au Sport de la Fondation Canadian Tire

Le programme Place au Sport de la Fondation Canadian Tire vise à soutenir l'inscription formelle de jeunes de 4 à 18 ans, issus de milieux défavorisés, à des sessions organisées de sports ou d'activités récréatives. L'accès aux activités sportives et récréatives pour les jeunes démunis de la région de l'Outaouais est un élément extrêmement important pour le bien-être de nos enfants.

Budget total pour l'année 2008-2009: 46 634\$

Deux périodes d'inscriptions pour 2008-2009

Printemps-été : **23 317\$**

Automne-Hiver: **23 317\$**

Critères d'éligibilité

- Les jeunes filles et garçons âgés entre 4 et 18 ans
- Les jeunes provenant de famille financièrement défavorisée
- Une activité sportive et récréative (élite ne s'applique pas)
- Les fonds sont alloués pour les individus et non aux équipes (aucune commandite)
- Les fonds sont disponibles pour les jeunes d'une même famille
- L'activité doit être d'une durée minimale de 8 semaines, à raison d'au minimum une fois par semaine (camps de vacances, camps de jour et camps sportifs non admissibles)
- Une activité par jeune, par session
- Les fonds sont alloués pour défrayer les coûts d'inscriptions au sport dans lequel le jeune est inscrit
- Un maximum de \$200 par jeune est permis, toutefois dû au nombre élevé de demandes, le montant maximal pourrait être inférieur. Par exemple, l'année 2007-2008 le montant fut établi à 125\$ par enfant.

Calendrier de suivis des demandes

Envoi des lettres aux partenaires	31 août 2009
Date finale pour recevoir les demandes	15 septembre 2009
Compilation des demandes	22 septembre 2009
Comité de sélection des demandes	25 septembre 2009
Réponses d'acceptation par écrit ou de	Envoyé le 28 septembre

refus des demandes	2009
Émission des chèques aux associations	A partir de la fin octobre

Procédures pour s'inscrire

- Compléter le [Formulaire d'inscription](#) (une demande par organisme ou activité sportive)
- Enregistrer le document sous le nom de l'organisme sportif
- Envoyer le fichier à l'adresse : placeausport.outaouais@urlso.qc.ca
- Date limite pour la période automne hiver 2009-2010: **15 septembre 2009**

Seules les demandes dûment complétées dans les délais seront traitées par le comité de sélection.

Un partenariat établi avec le programme Place au Sport de la Fondation Canadian Tire et ces six marchands de l'Outaouais (Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull, Maniwaki et Shawville)

Pour information, vous pouvez communiquer par courriel avec :
Guy Arcand garcand@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Programme d'appui aux clubs sportifs

Date limite: 15 avril 2009

Objectifs

- Soutenir les clubs dans leur développement
- Encourager les initiatives de développement
- Soutenir le développement de nouvelles disciplines sportives

Admissibilité

- Être [membre](#) de Loisir sport Outaouais
- Être une association sportive reconnue par une fédération sportive
- Avoir au minimum 1 entraîneur niveau 2, actif comme entraîneur au sein du club

Critères considérés

- Implication du club au programme des Jeux du Québec
- Clientèle d'athlète (âge et niveau de compétition)
- Projets de développement et initiatives
- Impact sur le développement de la discipline sportive en Outaouais
- Formation et encadrement des entraîneurs, officiels et bénévoles
- Priorité accordée aux clubs ou associations ne recevant pas de subvention de leur fédération sportive
- Lien avec le plan de développement de Loisir sport Outaouais

Procédures

- Demandes acceptées le 15 avril de chaque année
- Montant maximal alloué de 5 000 \$
- Totalité du montant remis suite à l'acceptation de la demande
-

Rapport exigé à la fin de l'année (obligatoire pour être éligible à une demande ultérieure)

Formulaire de demande

➤ [Cliquez ici](#)

Renseignements :

Guy Arcand

garcand@urlso.qc.ca

[Retour au menu](#)

Programme d'appui à l'offre de service de loisir en milieu rural

Dates limites: 1^{er} avril et 9 Octobre 2009

Objectifs :

- Supporter et améliorer les activités concertées ainsi que l'offre de service en loisir en milieu rural dans les MRC;

Admissibilité

- Le projet doit être le fruit d'une concertation entre divers organismes (minimum deux) reliés au loisir, incluant les municipalités, les commissions scolaires et le milieu associatif ;
- Aucun projet d'infrastructure ne sera considéré;
- Une des organisations, municipalités ou fiduciaires doit être [membre](#) de Loisir sport Outaouais. Les organisations, municipalités ou fiduciaires n'ayant pas soumis leur rapport de l'année précédente ne sont pas considérées;

Critère considéré

- Les projets visant des milieux dévitalisés seront priorisés;

Procédures

- Le montant maximum pouvant être octroyé par Loisir sport Outaouais est de 2 500 \$
- Un premier appel de projet aura comme date limite le 1^{er} avril 2009.
- Un deuxième appel de projet aura comme date limite le 9 octobre 2009.
- Remettre le rapport final au 31 mars 2010.

Exemple de projet :

- La municipalité rurale X fait une alliance avec un organisme régional en plein air pour initier ses citoyens à cette activité ;
- Le comité de loisir de la municipalité Y organise un atelier de poterie et recrute formellement des participants avec l'aide des municipalités et comités de loisir des municipalités environnantes ;
- La municipalité Z organise un tour de vélo avec la collaboration des municipalités et organismes environnants ;
- L'Organisme W est en entente de service avec plusieurs municipalité et une école afin d'offrir un programme d'activités ;
- L'organisme régional V propose à la municipalité U d'organiser une activité sur son territoire et invite formellement la municipalité U à inviter ses citoyens.

Formulaire de demande

➤ [Cliquez ici](#)

Pour information, vous pouvez communiquer par courriel avec :

[Retour au menu](#)

Ex collaboration avec
Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

[OFFRES D'EMPLOI](#) [BÉNÉVOLES RECHERCHÉS](#) [NOUS JOINDRE](#)

[ACCUEIL](#)

[PROFIL](#)

[NOUVELLES](#)

[PROGRAMMES ET SERVICES](#)

[LOISIR ET SPORT](#)

[LIENS UTILES](#)

[PARTENAIRES](#)